

« Quand la Nation se désengage de l'Éducation et de l'insertion des plus éloignés de l'emploi »

L'apprentissage « concourt aux objectifs éducatifs de la Nation, et à l'insertion... » tel est le premier article de notre *Code du travail* qui fonde le principe de l'apprentissage. La technostructure étatique a décidé de sortir l'apprentissage de ce qui fait le ciment entre notre jeunesse, l'éducation et le monde du travail. La course folle aux économies pour réparer le quoi qu'il en coûte décide donc de sacrifier cette jeunesse qui se lève tôt et a été la première victime du saccage récent des symboles de la République que nous avons vécu, ces derniers jours.

Car oui cette jeunesse croit en la devise républicaine, elle a accès à la citoyenneté car elle produit, elle crée de la valeur, consomme et s'éduque. Or, cette devise républicaine que tout CFA affiche fièrement sur sa devanture, risque de désertier les milieux les plus fragiles, de fermer des CFA où bien souvent il reste une once de protection des moins favorisés, CFA où chaque année plus de 80% des apprentis décrochent fièrement un diplôme reconnu par l'État et qui dans la foulée s'insèrent durablement dans l'emploi. Et d'ailleurs bon nombre vont rester apprentis et choisir de poursuivre des études supérieures, chose qu'ils n'auraient sans doute pas fait si la nation n'avait pas permis un niveau de prise en charge financier des formations satisfaisant !

Le 17 juillet prochain l'État va baisser ces niveaux de prise en charge pour les formations en apprentissage.

L'État est-il vraiment prêt à assumer ce pari fou, qui risque de creuser encore un peu plus le fossé entre la jeunesse qui hérite de celle qui s'irrite ?

D'après nos informations les chiffres sont éloquentes : France Compétence dans la délibération qui sera votée le 17 juillet prochain, prévoit une baisse moyenne de 5%. Ce chiffre en trompe-l'œil, à l'instar du réchauffement climatique, cache des réalités plus que préoccupantes, qui posent la question du projet de France Compétence concernant les premiers niveaux de formation en apprentissage.

Sur le TOP 25 des secteurs qui vont être touchés, 30 % concernent les niveaux CAP et équivalents et 23 % les niveaux bac et équivalents, soit une baisse de 91 millions € sur ces deux niveaux cumulés, sur un total de 153 millions €.

Circonstance plus qu'aggravante, il s'agit de secteurs en tension, tels que le bâtiment et les travaux publics, l'hôtellerie-restauration, la boulangerie artisanale, les services à la personne, le sanitaire et le médico-social, ...

Sur le bâtiment la baisse totale concerne pour 63% des CAP et 24% des bac soit une baisse de 23,13 millions € sur un total 26,64 millions € sur ce secteur.

Sur la boulangerie la baisse totale concerne pour 89% les CAP et 11% les bac soit une baisse de 8,26 millions € sur ce secteur.

Sur l'hôtellerie la baisse totale concerne pour 40% des CAP et 29% des bac soit une baisse de 5,77 millions € sur un total 26,64 millions sur ce secteur.

Sur les services à la personne la baisse totale concerne pour 77% des CAP soit une baisse de 1,9 million € sur un total 2,48 millions € de baisse totale sur ce secteur.

Ce ne sont là que les exemples les plus emblématiques de ce qui va se passer si le processus de baisse des niveaux de prise en charge va à son terme le 17 juillet prochain.

La FNADIR appelle à un gel global des baisses des NPEC pour 2023.

Pascal PICAULT

Président de la FNADIR